

Réunion d'information à destination des parents d'élèves de Terminale



Ordre du jour

1. Vos interlocuteurs
2. Les épreuves du Baccalauréat 2024
3. Le Projet Local d'évaluation
4. PARCOURSUP 2023-2024 : étapes, conseils, ...
5. Quelques dates importantes
6. L'attestation de Langues Vivantes

1. Vos interlocuteurs concernant l'orientation et les examens :

L'équipe de direction :

M. MONNEY, Proviseur
Mme MAZON, Provisseure adjointe

Les Conseillères Principales d'éducation :

Mme BROC (TG1, TG2, T STMG2)
Mme GEMIN (TG3, TG4, TG5, T STMG1)

Les professeurs principaux

TG1	M. GUEGUEN M. PILLOT
TG2	Mme GUENOT M. ROSSIGNOL
TG3	Mme GUENOT M. ROSSIGNOL
TG4	Mme BALAZUC M. FEFERBERG
TG5	M. FEFERBERG M. MANTELLIER
T STMG1	Mme BONHOMME Mme LA FISCA
T STMG2	Mme BERNARD M. VACCARI

Mais aussi les autres professeurs de votre enfant

PsyEN : Permanences assurées les lundis et
vendredis à l'EAIO (DSDEN 07) : **04 75 93 72 88**

L'infirmière scolaire : Mme VERDUN

2 Le baccalauréat :

Pour 40 % : contrôle continu de 1^{ère} et de Terminale

Pour 60 % :
épreuves terminales de 1^{ère} et de Terminale

Epreuves anticipées de français

2 enseignements de spécialité

Philosophie

Grand oral

2. Le Baccalauréat - Contrôle continu

Le contrôle continu représente 40 % de la note finale

30 % : moyenne de l'élève au cours du cycle terminal en histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;

8 % : moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;

2 % : moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.



+ Options facultatives

2. Le Baccalauréat –

Les grands principes du contrôle continu au LVI – le projet local, d'évaluation

- **un projet qui formalise des principes d'évaluation** au sein de l'établissement dans le cadre du cycle terminal, voté en CA LE 06/07/2023
- **une évaluation au service de l'élève** : poser un diagnostic; soutenir les apprentissages; attester et certifier d'un niveau de maîtrise des compétences et des connaissances attendu pour l'obtention du baccalauréat et synthétisé dans le livret scolaire, support du dossier Parcoursup.
- **accompagner l'élève dans son orientation** en l'éclairant sur ses compétences d'une part et en renseignant la plateforme Parcoursup présidant à son affectation post bac d'autre part.
- **intégrer, pour les disciplines ne disposant pas d'une épreuve ponctuelle terminale, les notes retenues pour l'obtention du baccalauréat à hauteur de 40%.**

2. Le Baccalauréat - Les grands principes du contrôle continu au LVI – le projet local, d'évaluation

- **L'obligation d'assiduité** (l'article L.511-1 du Code de l'éducation) Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève, une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes.

Si un élève est absent à une évaluation considérée comme nécessaire à la constitution d'une moyenne



Une nouvelle évaluation est proposée à l'élève (convocation par mail, organisation possible en dehors des horaires habituels, y compris le mercredi après-midi)



La note est intégrée à la moyenne de la discipline

Une absence à cette convocation pour un motif jugé non recevable peut attribuer la note « absent » comptant comme un zéro dans le calcul de la moyenne sur le relevé de notes. Cela revient à compter, comme pour les absences injustifiées aux épreuves terminales de baccalauréat, un zéro dans le calcul de la moyenne.

2. Le Baccalauréat - Les grands principes du contrôle continu au LVI – le projet local d'évaluation

- **Certaines situations peuvent amener à ne pas avoir suffisamment d'évaluations pour constituer une évaluation périodique représentative (maladie, parcours complexe, maladie, ...)**

Le conseil de classe peut « neutraliser » la moyenne sur proposition de l'enseignant de la discipline concernée



Une évaluation de substitution est proposée à l'élève en fin de Terminale (convocation de l'élève, ...). Cette ou ces évaluation(s) pourront porter sur l'ensemble des contenus abordés lors des périodes considérées.



La note obtenue devient alors la moyenne de l'élève pour la discipline concernée par la neutralisation

Une absence à cette nouvelle convocation pourra amener à attribuer la note 0.

Cette ou ces évaluation(s) pourront porter sur l'ensemble des contenus abordés lors des périodes considérées.

2. Le Baccalauréat - Les grands principes du contrôle continu au LVI – le projet local, d'évaluation

➤ Tentative ou suspicion de fraude

Traitée dans le respect du règlement intérieur du lycée (échelle des punitions et sanctions, ...)

Ce qui est possible

Neutralisation de la note

Attribution de la note 0

Punition ou sanction disciplinaire

Epreuves terminales :

Enseignements de spécialité
(coefficient 16)

19 et 20 juin 2024

Philosophie
(coefficient 8 en série générale et coefficient 4 en série technologique)

18 juin 2024

Grand oral
(coefficient 10 en série générale et coefficient 14 en série technologique)

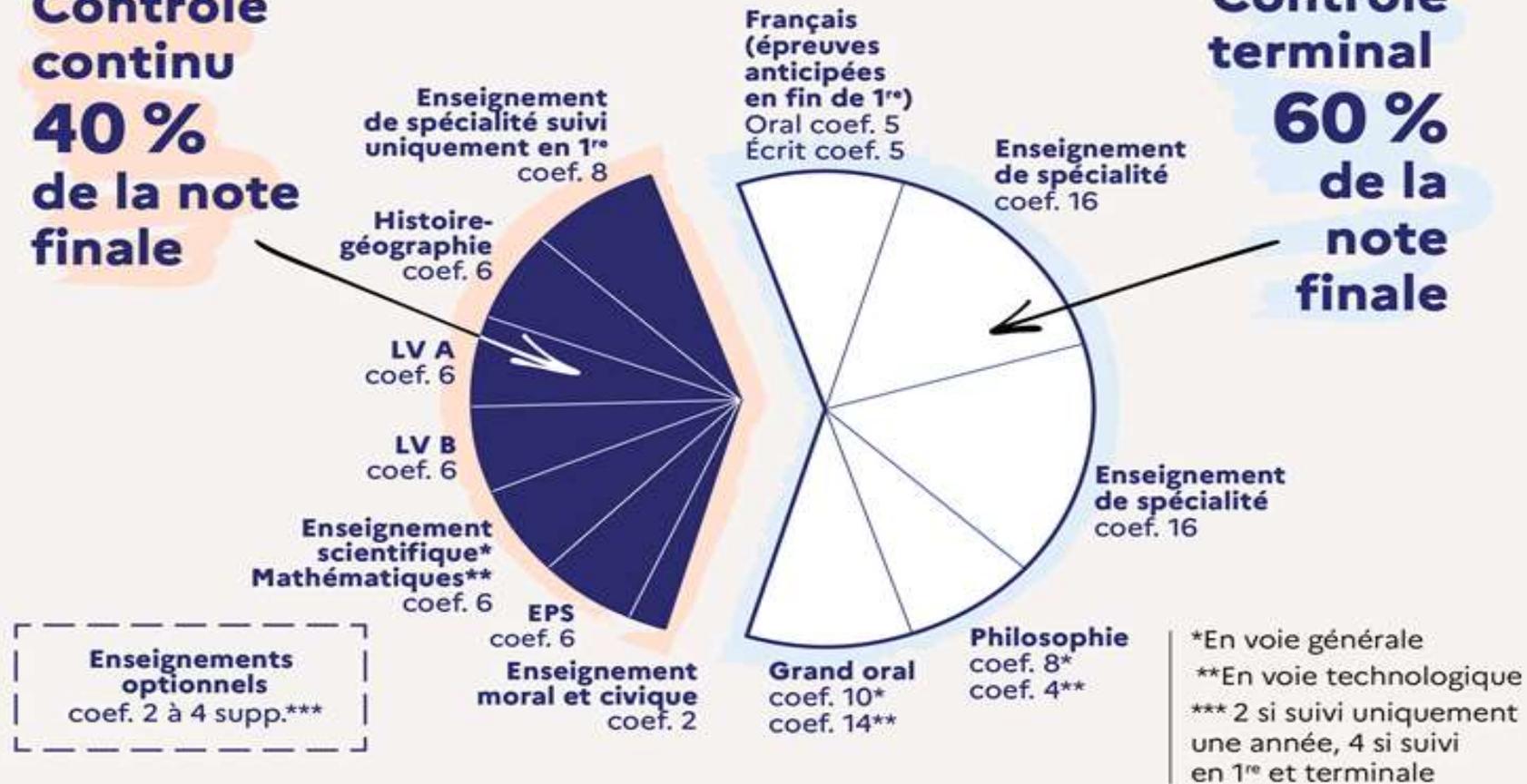
du lundi 24 juin
au 3 juillet 2024

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

Annexe III — Session 2024 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général

DATES	SPÉCIALITÉS	MÉTROPOLE, LA RÉUNION, MAYOTTE (heure de Paris)	GUADELOUPE, GUYANE, MARTINIQUE ET SAINT-PIERRE-ET- MIQUELON (heures des Antilles)
Vendredi 14 juin	Français	8 h 00 – 12 h 00	8 h 00 – 12 h 00
Mardi 18 juin	Philosophie	8 h 00 – 12 h 00	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 19 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
	Physique-chimie	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Arts	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
Jeudi 20 juin	Éducation physique, pratiques et culture sportives	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Humanités, littérature et philosophie	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Mathématiques	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Numérique et sciences informatiques	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
	Physique-chimie	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
	Sciences de l'ingénieur	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Sciences de la vie et de la Terre	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
	Sciences économiques et sociales	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30
Vendredi 21 juin	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	Biologie-écologie	14 h 00 – 17 h 30	8 h 00 – 11 h 30

Annexe IV — Session 2024 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

DATES	SÉRIES	SPÉCIALITÉS	MÉTROPOLE, LA RÉUNION, MAYOTTE (heure de Paris)	GUADELOUPE, GUYANE ET MARTINIQUE (heures des Antilles)
Vendredi 14 juin	Toutes séries	Français	8 h 00 – 12 h 00	8 h 00 – 12 h 00
Mardi 18 juin		Philosophie	8 h 00 – 12 h 00	8 h 00 – 12 h 00
Mercredi 19 juin	STL	Physique-chimie et mathématiques	14 h 00 – 17 h 00	8 h 00 – 11 h 00
	STI2D	Physique-chimie et mathématiques	14 h 00 – 17 h 00	8 h 00 – 11 h 00
	STD2A	Analyse et méthodes en design	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	STMG	Management, sciences de gestion et numérique	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	STHR	Économie-gestion hôtelière	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
Jeudi 20 juin	STL	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	14 h 00 – 17 h 00	8 h 00 – 11 h 00
	STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	STD2A	Conception et création en design et métiers d'art	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00
	ST2S	Sciences et techniques sanitaires et sociales	14 h 00 – 17 h 00	8 h 00 – 11 h 00
	STMG	Droit et économie	14 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 12 h 00



Parcoursup

<https://www.parcoursup.fr/>

Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France

- **Une démarche simplifiée : 1 site, 1 dossier, 1 calendrier**
- **Deux principes clés : liberté de choix et dernier mot au candidat**
- **Qui est concerné par Parcoursup ?**

Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur Parcoursup.

Le calendrier 2024 en 3 étapes





Avenirs.onisep.fr

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers



Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

S'inscrire sur Parcoursup

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

À noter pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

2

17 Janvier 2024 > 14 Mars 2024 > 3 Avril 2024 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 17 JANVIER AU 14 MARS

- Je m'inscris sur [Parcoursup](#) pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 14 mars 2024 : dernier jour pour formuler mes vœux.

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur [Parcoursup](#) pour vous guider à chaque étape

MERCREDI 3 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) :** une réponse pour chaque vœu formulé
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

Date limite pour formuler vos vœux

> Jeudi 14 mars 2024

(23h59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- **la rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique** (sections européennes ou binationales, et les options internationales) **ou votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

> Mercredi 3 avril 2024

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

3

30 Mai 2024 > 12 Juillet 2024

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 30 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

MARDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.
Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.
Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



À PARTIR DU 4 JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

VENDREDI 12 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



- **Prendre connaissance du calendrier 2024**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- **Ne pas attendre la dernière minute** pour préparer votre projet d'orientation : explorez le moteur de recherche des formations, consultez les fiches des formations qui vous intéressent et aidez vous des chiffres clés
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- **Anticipez le déroulement de la phase d'admission**, en vous aidant des conseils des enseignants du supérieur et des chiffres clés renseignés dans les fiches des formations

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert (à partir du 17 janvier 2024) : 0 800 400 070**
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

Autres dates-clés pour les élèves de Terminale

- **08/12/2023** : diffusion de la fiche Parcoursup à compléter (via les PP)
- **05 au 09/02/2024** : Bac Blanc
- **05 au 12/02/2024** : certification PIX
- **05 /02/2024** : arrêt des notes et appréciations pour le 1^{er} semestre
- **05/02/2024 - ...** : conseils de classe 1^{er} semestre
- **Mai 2024** : attestation de langues vivantes

Attestation de langues vivantes

Cette attestation permet à chaque candidat, qu'il soit scolaire ou individuel, de disposer d'un document précisant le niveau de compétences qu'il a atteint dans sa langue vivante A et dans sa langue vivante B au moment de présenter le baccalauréat.

Modalités d'évaluation des quatre compétences :

- **Compréhension Ecrite** : au cours du 2^e semestre, pendant les heures de cours
Le document portera sur la thématique étudiée en cours, au moment de l'évaluation.
- **Compréhension Orale** : au cours du 2^e semestre, pendant les heures de cours.
Le document portera sur la thématique étudiée en cours, au moment de l'évaluation
- **Expression Ecrite** : au cours du 2^e semestre, pendant les heures de cours. Le sujet portera sur la thématique étudiée en cours, au moment de l'évaluation
- **Expression Orale** : mai 2024 (sur convocation). 20 minutes de préparation, suivie de 20 minutes d'oral (5 minutes de présentation argumentée suivies de 15 minutes d'entretien).



ACADÉMIE
DE GRENOBLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ac-grenoble.fr

Merci de votre attention

